

Etaient présents : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Annick BUISSON, Laurence CHEVOLOT, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Bernard ESPUGNA, Yves FROISSART, Dominique LORCET, Elisabeth MANCHEC et Astrid REYT.

Étaient excusés : Edith CHARDON, Jean-Pierre DURAND, Karin FISCHER, Bertrand HAUCHECORNE.

Ordre du jour :

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2023
2. Energie : PCAET (retour sur la consultation)
3. LIFE « agissons ensemble pour le climat »
4. Watty à l'école
5. Programme LEADER (avancement du programme)
6. SCoT (point sur le retour des PPA)
7. Biodiversité : diagnostic de biodiversité agricole
8. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention ; futur CRST
9. Questions diverses (BiodiverCiné 2023)

Monsieur le Président rappelle la nécessité de définir les projets prioritaires dans le cadre du CRTE 2023. En effet, le Pays a réceptionné plus de 230 projets. Afin de les hiérarchiser, un mail sera envoyé aux communes ayant proposé plusieurs projets afin qu'elles puissent indiquer au Pays deux projets prioritaires pour 2023. Il sera opportun que le Pays puisse échanger avec l'Etat sur une 50aine de projets lors du comité de pilotage du 6 février.

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Monsieur le Président informe que le recrutement sur le poste de chargé de mission plan-climat a été infructueux. L'annonce restera donc visible jusqu'au 31 janvier. Le Bureau constate la difficulté de recruter et de stabiliser les agents publics.

Le Président présente les principales orientations budgétaires 2023.

Monsieur le Président indique que le compte de gestion 2022 n'a pas encore été établi. Il est difficile à ce jour de définir un niveau de cotisation des EPCI. Néanmoins, au regard de l'inflation, de la hausse du point d'indice, il émet le souhait d'une évolution positive de cette cotisation, étant entendu que celle-ci n'a pas évolué depuis 5 ans.

Le Bureau constate que la cotisation par habitant est la plus faible comparé aux territoires alentours. Il émet le souhait que les frais de déplacement des élus puissent être défrayés lors de la prochaine mandature.

2. Energie : PCAET (retour sur la consultation)

Le Président rappelle que le budget de ce projet est passé de 50 000 à 60 000 € TTC. La consultation a été prolongée jusqu'au 31 janvier.

La commission a marché adaptée se réunira le jeudi 9 février pour choisir le bureau d'étude qui réalisera le PCAET. La liste des membres de cette commission sera rediffusée aux membres du Bureau.

3. LIFE « agissons ensemble pour le climat »

Le Président souligne la qualité du travail réalisé par Emilie Baillif pour l'animation du projet LIFE. Il émet le souhait que des projets collectifs puissent émerger sur le territoire.

Mme Duminil souligne l'intérêt des groupes de travail issus du projet LIFE. Ces groupes associent élus et civils autour de réflexion et de projets à mettre en œuvre.

4. Watty à l'école

Le Président constate que 20 communes dont RPI (regroupement périscolaire intercommunal) ont candidaté au projet « Watty à l'école ». Cela représente 83 classes élémentaires et 27 classes maternelles (Soit 110 classes) pour un total de 2 750 élèves.

5. Programme LEADER (avancement du programme)

Le Président informe que les derniers projets seront analysés lors du comité de programmation du 7 février 2023. Ces derniers projets permettront d'engager complètement l'enveloppe disponible.

Par ailleurs, Mme Baron informe que les enveloppes du futur programme LEADER seront connues vers la mi-février. Les conventions seront réceptionnées vers le 8 avril et le programme pourra effectivement débuter en septembre 2023.

6. SCoT (point sur le retour des PPA)

Le Président informe que le PETR a réceptionné une dizaine de remarques des PPA. La question des 105 hectares de zone d'activité d'Artenay-Poupry va devoir être intégrée aux objectifs du SCoT. Il s'agira alors d'établir de nouveaux calculs pour s'assurer de rester dans une baisse du rythme de la consommation foncière.

La CDPENAF Loiret du Loiret se tiendra le mardi 24 janvier. M. Bracquemond et M. Durand accompagneront M. Cuillerier pour présenter le projet de SCoT.

Celle du Loir-et-Cher aura lieu le jeudi 9 février. M. Espugna indique qu'il sera présent à cette réunion.

7. Biodiversité : diagnostic de biodiversité agricole

L'offre proposé par Loiret Nature Environnement et la Chambre d'Agriculture du Loiret a été retenue pour 35 000 € TTC.

Les membres du Bureau sont questionnés sur les agriculteurs pouvant bénéficier de ce diagnostic. Ils souhaitent que les exploitations diagnostiquées soient complémentaires dans leur pratique : grandes cultures, maraichage, élevage, AB, etc.

Le Bureau souhaite que les agriculteurs qui s'engagent soient bien informés des objectifs du projet et du temps que cela va leur demander.

8. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Le Bureau valide les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Dépense éligible	Tx	Subvention	F/I
C	30	Piste cyclable A. Briand - place du Maupas	Meung-sur-Loire	104 522,00 €	40%	41 800 €	I
C	30	Création d'une piste cyclable	Messas	53 124,00 €	40%	21 200 €	I
D	31	Plantation d'arbres (10 592)	Artenay	35 468,00 €	80%	28 300 €	I
D	31	Evaluation du potentiel en nectar	Hommes et Territoires	59 283,00 €	19%	11 300 €	F
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	Mézières-lez-Cléry	20 490,00 €	40%	8 100 €	I
E	36	Aménagement d'une aire de stockage de bois plaquette	EARL Val de Flux (Lailly-en-Val)	76 668,00 €	40%	30 600 €	I
A VOS ID Invest		Création d'un lieu de production audiovisuelle et numérique	SCI Jukonec - la Tortue Magique	49 627 €	42%	21 000 €	I

Mme Bataille observe que la stratégie du Département se focalise sur les axes structurants, limitant ainsi la possibilité des communes rurales de développer leurs liaisons douces. Monsieur Vivier constate que la faible densité des zones rurales se traduit aussi par une faible fréquentation des pistes cyclables. M. Corgnac observe que le Département s'est fixé comme priorité cyclable la création d'un axe entre Pithiviers et Orléans ; il note l'intérêt de développer les pistes cyclables de proximité, au sein même des communes.

En matière de plantation, M. Froissart note l'intérêt d'utiliser des variétés locales à la place de variétés exogènes.

Concernant le projet d'étude du potentiel en nectar, le Bureau observe que le Pays Loire Beauce apporterait 83% de financement. Dans ce sens, il souhaite connaître précisément l'impact du projet sur le Pays Loire Beauce. Des précisions seront demandées à l'association.

Le Bureau s'interroge sur les financements ADEME pour la création d'aire de séchage et de stockage de bois plaquette. Des précisions seront demandées à l'ADEME.

Mme Baron précise que les financements LEADER doivent être actés au plus tard au 31 mars.

M. Lorcet souligne que le projet culturel porté en association avec la Tortue Magique constitue un vrai projet partenarial, structuré et un réel outil de création artistique. Le Bureau valide ce projet. Des interrogations de la Région demeurent et il appartiendra au porteur de projet d'apporter des réponses, notamment sur la notion de tiers-lieux.

Le document de travail portant sur la préparation du futur CRST sera envoyé aux membres du Bureau. Ceux-ci ont jusqu'au 12 février pour faire remonter au Pays leurs remarques. La réunion du Bureau du 28 février portera uniquement sur la préparation du prochain CRST.

9. Questions diverses

Monsieur Froissart questionne les membres du Bureau pour savoir si la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique va être lancée. Il constate qu'il s'agit d'un enjeu fort pour les habitants du territoire. Cet outil peut permettre notamment de toucher les 2/3 des habitants qui ne viendront pas d'eux-mêmes s'informer aux réunions. Emilie Baillif rappelle que la réunion qui s'est tenue en février 2022 avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers a apporté l'ensemble des réponses aux questions posées par les élus. Mme Benier note l'intérêt pour les

particuliers de se renseigner auprès de l'ADIL. La question de la PTRE sera à l'ordre du jour du prochain comité syndical.

Le Président

Frédéric CUILLERIER

